

■ **HEALTHCAP IV GP SA**, à Lausanne, prestation de services et de conseils auprès d'entreprises actives dans le domaine de la santé (FOSC du 28.06.2002, p. 16). Procuration collective à deux est conférée à Hillerström Hampus, de Cologny, à Zurich.
Journal no 7163 du 25.07.2003
(01110918 / CH-550.1.030.063-2)